

## DOSSIER DE PRESSE

# Séance Plénière d'installation du 33<sup>ème</sup> Conseil Municipal des Jeunes

***Vendredi 8 novembre à 17h45***  
***Salle du Conseil – 54 rue René-Goscinnny***

---

### CONTACTS PRESSE

DURQUETY Karine – 02 51 47 45 12 / 06 80 76 43 51 [karine.durquety@larochesuryon.fr](mailto:karine.durquety@larochesuryon.fr)  
BALAT Yan – 02 51 47 45 70 / 06 14 55 48 82 [yan.balat@larochesuryon.fr](mailto:yan.balat@larochesuryon.fr)

[www.larochesuryon.fr](http://www.larochesuryon.fr)

Le Conseil Municipal des Jeunes est une instance consultative créé en 1987.

Les objectifs de cette instance sont de :

- Consulter les jeunes, les écouter et faciliter leur expression,
- Créer un lieu d'apprentissage de la démocratie et d'éducation civique,
- Permettre aux jeunes de proposer et de mettre en œuvre des actions d'intérêt public dans la cité.

Le Conseil Municipal des Jeunes est une assemblée d'élus de 9 à 13 ans qui travaille en commissions pour proposer des projets soumis à Monsieur le Maire et à l' élu délégué, Monsieur François Caumeau.

Ils sont accompagnés d'animateurs qui les aident dans leurs missions de jeunes conseillers à acquérir une méthodologie de projet.

Les jeunes élus choisissent de travailler sur des thématiques en lien avec les Droits de l'enfant qui les intéressent. Leurs travaux s'effectuent au sein de trois commissions :

- Commission « Animation, Sport, Loisirs, Culture ».
- Commission « Environnement, Propreté, Sécurité ».
- Commission « Solidarité et Citoyenneté ».

Il s'agit de la Séance Plénière d'installation du 33<sup>ème</sup> Conseil Municipal des Jeunes.

## DÉROULEMENT DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE D'INSTALLATION

### 1. Présentation du CMJ 2019-2020

Les élèves de CM2, 6ème et 5ème des établissements scolaires de la ville ont été invités à voter le jeudi 17 octobre 2019.

Tous les élèves peuvent voter, mais seuls peuvent être candidats les jeunes habitant La Roche-sur-Yon ou le territoire de la Roche-sur-Yon Agglomération à condition d'être inscrits dans un établissement scolaire de La Roche-sur-Yon.

Cette année le vote électronique a de nouveau été proposé aux collèges. Tous les collèges yonnais ont accepté de s'inscrire dans cette démarche.

#### ► Quelques chiffres :

La Roche-sur-Yon comporte 7 collèges et 23 écoles ; 36 postes de Conseiller municipal jeunes sont à pourvoir chaque année.

126 candidats (88 en 2018) se sont présentés aux élections CMJ dont 77 filles et 49 garçons.

21 écoles et 6 collèges publics et privés sont représentés.

Sur 2778 électeurs, 1000 ont effectué leur geste citoyen.

Pour le mandat 2019-2020, le Conseil Municipal des Jeunes est composé de 31 élus (26 en 2018) dont 17 filles et 14 garçons.

#### • **Les établissements scolaires non représentés en 2019 (5 postes) :**

- ❖ Ime Terres noires;
- ❖ Les 6<sup>ème</sup> du collège Haxo, et du collège Les Gondoliers;
- ❖ Les 5<sup>èmes</sup> du collège Haxo et du collège du Sacré cœur.

#### • **Les CMJ élus d'office (seuls candidats dans leur classe) :**

1. Nathan PIERROT (6<sup>ème</sup> collège Herriot) ;
2. Tadeus HAMI (5<sup>ème</sup> collège Herriot) ;
3. Killyann COURAULT (6<sup>ème</sup> collège Renoir) ;
4. Valentin ROY (5<sup>ème</sup> collège Renoir) ;
5. Ani GAZAZYAN (5<sup>ème</sup> collège Les Gondoliers) ;
6. Baptiste GARCIA (5<sup>ème</sup> collège Richelieu) ;
7. Gabin POIRIER (école primaire privée Saint Thérèse).

#### • **Les CMJ proposant sa candidature pour un second mandat :**

1. Mathilde BERTRAND (élue);
2. Naomi FONTENEAU (élue);
3. Tadeus HAMI (élu d'office);
4. Valentin ROY (élu d'office).

## **2. Tour de table**

Chaque jeune se présente et lit les idées qu'il a choisies parmi celles qui ont été présentées dans le cadre de leur campagne ainsi qu'une idée de projet sur le thème "Solidarité et Citoyenneté ". Les projets qu'ils portent sont susceptibles d'être retenus dans l'année dans le cadre du travail mené dans les prochaines semaines.

### **1. Doriane PLAZA- Jean Roy**

Varié les sports dans les écoles ; Installer des boîtes à livre pour développer la lecture pour tous. Créer une association pour nettoyer la Ville.

### **2. Olivia BONENGA - École Léonce-Gluard**

Organiser une animation pour Halloween ou pour les fêtes de Noël ; Construire une machine à déchets afin d'inviter les personnes à trier. Cette machine pourrait être installée dans un parc public ; Organiser des ateliers payants (pour Halloween et pour Noël) et reverser l'argent récolté au plus démunis.

### **3. Sarah KOURISNA - École Laennec**

En attente de ses propositions.

### **4. Pierre RIVET- École Jean Moulin**

Installer des tables de ping-pong dans les différents parcs de la Ville ; Mettre à disposition des trottinettes dans la Ville ; Gratuité du bus le mercredi après-midi pour pouvoir se rendre aux activités sportives et culturelles ; Mise en place dans chaque quartier d'un pédibus pour se rendre à l'école ; Organiser une vente de jus de pommes à l'école et donner le bénéfice à une association.

### **5. Imane MOUQUED - École Jean-Yole**

Organiser plus de sorties (sport, spectacles, musées) ; Aider les jeunes dans un espace d'écoute ; « Droit à une attention particulière pour son développement physique mental et social » ; principe n°2 de la Convention internationale des Droits de l'enfant.

### **6. Elijah SAGNE-POTEREAU- École Moulin Rouge**

Créer un pumtrack en bitume ; Ouvrir les sports à tous ; Faire découvrir les sports dits masculins aux filles (BMX, foot, VTT, etc.) ; Lutter pour l'égalité filles-garçons.

### **7. Constance GATEAU - École Victor-Hugo**

Organiser pendant les vacances des tournois et jeux gratuits pour les enfants ; Créer des espaces verts dans le centre-ville où l'on peut marcher et se rafraîchir l'été ; « Droit à l'éducation gratuite et aux activités récréatives » ; principe n°7 de la Convention internationale des Droits de l'enfant.

### **8. Dan TRAN - École Rivoli**

Organiser des rencontres sportives avec d'autres écoles ; Organiser une journée à la plage pour ramasser les déchets ; « Droit à l'égalité sans distinction d'origine, de religion ou de nationalité » ; principe n°1 de la Convention internationale des Droits de l'enfant.

### **9. Mylo DAVID- Ecole des Pyramides**

Plus d'activités avec l'école ; Lancer une opération nettoyage de l'école et du quartier ; « Droit à une alimentation, à un logement, et à des soins médicaux appropriés » ; principe n°4 de la Convention internationale des Droits de l'enfant.

### **10. Ismaël KODJO - École Montjoie**

Avoir plus de moyens pour le matériel scolaire ; Installer une borne pour le recyclage scolaire ; « Droit à l'éducation gratuite ; principe n°7 de la Convention internationale des Droits de l'enfant ; Lutter contre le harcèlement scolaire.

### **11. Adji M'BAYE- École de la Généraudière**

En attente de ses propositions.

### **12. Margaux BOSSARD - École Angelmière**

Organiser un concours de déchets ; Visiter les enfants malades et leur donner des cadeaux.

### **13. Nathan PRIETO- École Marcel Pagnol**

Organiser une course gratuite une fois par mois ; Créer un club de propreté une fois par mois.  
« Droit à une alimentation, à un logement, et à des soins médicaux appropriés » ; principe n°4 de la Convention internationale des Droits de l'enfant.

### **14. Albert SIRE - École Pont Boileau**

Organiser un tournoi interclasses avec vote chaque année pour le choix de l'activité ; Organiser des sorties pour ramasser des déchets ; « Droit à l'éducation gratuite et aux activités récréatives » ; principe n°7 de la Convention internationale des Droits de l'enfant.

### **15. Lua TILMAN- École Flora-Tristan**

Installer des boîtes à livre dans la Ville pour développer la lecture pour tous ; Instaurer un tri sélectif dans les écoles ; Instituer des passerelles intergénérationnelles lors de manifestations festives.

### **16. Candice BRIANCEAU - Charles de Foucauld (Les Robretières)**

Organiser des spectacles de chants dans les EHPAD ; Proposer une loi pour autoriser les trottinettes sur les trottoirs ; Lutter contre le harcèlement scolaire.

### **17. Martin BOUTOLLEAU- École Saint Louis primaire**

Créer un terrain multisports au square Bayard ; Repérer nos jouets cassés et les donner aux enfants défavorisés ; « Droit à l'égalité sans distinction d'origine, de religion ou de nationalité » ; principe n°1 de la Convention internationale des Droits de l'enfant.

### **18. Arthur BOSSARD- École Jeanne D'Arc**

Organiser des activités sportives ouvertes aux enfants avec la Ville ; Organiser un concours du meilleur tableau de toutes les écoles ; Proposer des après-midis « ramassage de déchets » ; Proposer des activités (jeux de société ...) avec des enfants porteurs d'un handicap.

### **19. Coline GODIN-ROCHAIS - École Notre-Dame (Primaire)**

Organiser une journée Sports pour les personnes n'ayant pas les moyens (cirque, danse, foot, tennis...) ; Organiser une journée ramassage de mégots de cigarettes dans le but de les recycler en partenariat avec une ou des associations ou entreprises spécialisées ; Créer une classe pour les enfants de réfugiés afin qu'ils apprennent le français en vue de s'intégrer dans notre pays.

### **20. Pauline BECIC - École Saint-André d'Ornay**

Organiser un loto pour les jeunes dont les bénéfices serviront à mettre en place des structures dans la ville pour les jeunes (skate parc, aires de jeux) ; Réaliser un clip vidéo de prévention routière ; Collecter des jouets dans les magasins pour les Restos du cœur ; « Droit à une protection contre toute forme de cruauté de négligence et d'exploitations » ; principe n°9 de la Convention internationale des Droits de l'enfant.

### **21. Gabin POIRIER – Ecole Sainte THERESE**

Créer un parcours touristique à la découverte de la Ville sous forme d'un jeu adapté aux familles ; Organiser une journée de nettoyage de son quartier, en famille ou entre amis ; « Droit à la formation dans un esprit de solidarité, de compréhension, d'amitié et de justice entre les peuples » ; principe n°10 de la Convention internationale des Droits de l'enfant.

## **22. Kylliann COURAULT - Collège Renoir (6ème)**

Organiser une journée sportive entre personnes valides et non valides ; Organiser une journée intergénérationnelle ; Organiser une demi-journée pour se mettre dans la peau d'une personne porteuse d'un handicap.

## **23. VALENTIN ROY- Collège Renoir (5ème)**

Réaliser un documentaire permettant aux jeunes agglôs yonnais de découvrir les institutions républicaines de leur ville et de leur pays ; Organiser un pique-nique géant 0 déchet ; Organiser une distribution de graines pour permettre aux habitants de fleurir plus facilement leur jardin ou leur espace vert. « Droit à la formation dans un esprit de solidarité, de compréhension, d'amitié et de justice entre les peuples » ; principe n°10 de la Convention internationale des Droits de l'enfant ;

## **24. Ani GAZAZYAN - Collège les Gondoliers (5ème)**

Organiser des jeux (toboggans, châteaux gonflables) ; Faire plus de courses d'athlétisme ; Planter des champs de végétation ; Ramasser tous les mégots de cigarettes ; « Droit à une alimentation, à un logement, et à des soins médicaux appropriés » ; principe n°4 de la Convention internationale des Droits de l'enfant.

## **25. Nathan PIERROT- Collège Herriot (6ème)**

### **26. Tadeus HAMI - Collège Herriot (5ème)**

Rénover les structures sportives et de loisirs et en construire de nouvelles; Installer plus de poubelles dans la Ville ; Organiser en extérieur des travaux pratiques en science sur la nature.

### **27. Candice ARNAUD- Collège Richelieu (6ème)**

Créer, pendant le Festival International du Film, un musée éphémère sur l'histoire du cinéma. ; Concours de nettoyage de la Ville : le sac poubelle le plus lourd gagnera le concours ; « Droit à l'égalité sans distinction d'origine, de religion ou de nationalité » ; principe n°1 de la Convention internationale des Droits de l'enfant ;

### **28. Baptiste GARCIA- Collège Richelieu (6ème)**

Organiser une journée consacrée à La Roche-sur-Yon et son histoire (découvrir le mode de vie de l'époque) ; Installer des lampadaires à détecteurs de mouvements et équipés de panneaux solaires ; « Droits aux secours prioritaires en toute circonstance » ; principe n°8 de la Convention internationale des Droits de l'enfant.

### **29. Naomi FONTENEAU - Collège Saint-Louis (6ème)**

Organiser un événement pendant l'été : fête, bataille d'eau, bar ; Créer un grand potager et donner la récolte à une association. Organiser un vide-grenier et donner la moitié des fonds à une association ; « Droit à la formation dans un esprit de solidarité, de compréhension, d'amitié et de justice entre les peuples » ; principe n°10 de la Convention internationale des Droits de l'enfant ;

### **30. Jeanne HERBRETEAU - Collège Saint-Louis (5ème)**

Permettre aux collégiens de la Ville de réaliser un court métrage durant leur scolarité. Réduire l'empreinte écologique grâce à un inter collèges. Sensibiliser à la problématique des enfants victimes de négligences et de violences conjugales.

### **31. Mathilde BERTRAND - Collège Sacré Cœur (6ème)**

Organiser une journée de découverte de l'art. Organiser un concours inter collèges et écoles de ramassage de déchets ; Organiser une journée « Jeux pour tous » avec des activités ouvertes à tous ; « Droit à l'éducation gratuite et aux activités récréatives » ; principe n°7 de la Convention internationale des Droits de l'enfant ;

### 3. Le fonctionnement du CMJ

#### • Réunions de commissions

Les Conseillers Municipaux des Jeunes se réunissent un mercredi sur deux en période scolaire et parfois pendant les vacances selon les besoins des projets. Un calendrier des réunions leur est transmis en début de mandat et se définit de la manière suivante :

- ✓ Commission « Animation, Sport, Loisirs, Culture » : le mercredi de 13H45 à 15H45.
- ✓ Commission « Environnement, Propreté, Sécurité » : le mercredi de 16h15 à 18h15.
- ✓ Commission « Solidarité et Citoyenneté » : le mercredi de 14h00 à 16h00.

#### • La demi-journée de cohésion :

Afin de permettre aux CMJ de mieux se connaître, ceux-ci sont invités à partager un déjeuner en mairie offert par Monsieur le Maire et Monsieur CAUMEAU. Ils ont participé cette année à une activité de découverte de la Ville proposée par l'Office de tourisme de La Roche-sur-Yon le 23 octobre 2019.

#### • Réunions des plénières :

Les séances plénières sont présidées par Monsieur le Maire et Monsieur François CAUMEAU. C'est un moment privilégié où les jeunes élus peuvent s'exprimer sur leurs projets. Quatre séances plénières sont fixées de 17h45 à 19h00 dans la salle du Conseil :

1. La plénière d'installation : le vendredi 8 novembre 2019 ;
2. La plénière de vote des projets CMJ : vendredi 22 novembre 2019 ;
3. La plénière de mi-mandat : le vendredi 7 février 2020 ;
4. La plénière de fin de mandat : le vendredi 19 juin 2019.

### 4- Implications et représentation des CMJ

Les jeunes élus sont sollicités à l'occasion de divers événements tout au long de leur mandat :

#### ○ Le 10<sup>ème</sup> Festival International du Film

Le CMJ s'est associé pour la troisième année à cet événement qui a eu lieu du 14 au 20 octobre dernier. Douze jeunes élus du mandat précédent ont procédé à la sélection de quatre films jeunesse proposés par l'équipe « scolaire et jeune public » de l'Établissement Public de Coopération Culturelle Cinématographique Yonnais (EPCCCY). Ils ont décerné le « coup de cœur CMJ » à un de ces films : « Supa Modo » du réalisateur kenyan Likarion WAINAINA.

#### ○ Les cérémonies commémoratives :

La Ville propose aux CMJ une formation sur le protocole des cérémonies commémoratives. Lors des cérémonies du 11 novembre et du 8 mai, les CMJ seront sollicités pour être lecteurs de textes ou dépositaires de gerbes. Les CMJ doivent être présents autant que faire ce peut aux cérémonies commémoratives : une liste d'inscription est fournie aux CMJ afin de confirmer leur présence.

#### ○ La Journée internationale des Droits de l'Enfant le 20 novembre :

En qualité de Ville amie des enfants, La Roche-sur-Yon a été retenue pour fêter cet événement mondial avec le projet de mettre en lumière la statue de Napoléon et de sensibiliser le public aux Droits de l'enfant. Pour cela, le mercredi 20 novembre 2019 de 14h00 à 16h00, les CMJ, feront la lecture des 10 principes de la Convention internationale des Droits de l'enfant. Il sera mis à disposition des passants un mur d'expression leur permettant de dessiner ou écrire sur cette thématique. Les CMJ et les membres de l'UNICEF animeront cette action. Puis, de 18h à 6h00, la statue de Napoléon sera illuminée aux couleurs de l'UNICEF.

- **La remise du drapeau « Devoir de mémoire » le 30 novembre :**

**Le samedi 30 novembre 2019 à partir de 10 h**, l'Union nationale des anciens combattants remettra le drapeau "*Devoir de mémoire*" aux membres du Conseil municipal des jeunes de La Roche-sur-Yon.

- **La visite de l'Assemblée Nationale ou du Sénat à Paris :**

Elle est prévue dans le courant du mois de mai ou juin 2020.

- **La bicentenaire, fin mars :**

Les CMJ remettent différents prix aux enfants vainqueurs des courses organisées pour l'évènement.

- **Toutes autres manifestations yonnaises non connues à ce jour.**

## **5- Rétrospective 2018-2019**

- « **Art'cycler** » : quatorze Conseillers Municipaux des Jeunes de la commission « Environnement, Sécurité, Propreté », ont mené un projet de sensibilisation et d'information sur le tri sélectif et le recyclage des déchets par l'organisation d'un concours d'œuvres d'art collectives à partir de matériaux recyclables.

- « **EGALIBAL : le Bal populaire des CMJ** » : seize Conseillers Municipaux Jeunes de la commission « Animation, sport, loisirs, culture », ont organisé avec la Direction des Affaires culturelles, dans le cadre de la fête de la musique, un bal populaire au profit de deux associations œuvrant pour l'égalité Femmes-Hommes : le CIDFF 85 et le Collectif Régalons-nous.

- « **Souvenirs d'enfance** » : six jeunes élus de la commission « Solidarité et citoyenneté » et six résidents de l'EHPAD Tapon ont réalisé, sous forme d'une exposition photos, une action de recueil d'histoires sur une thématique commune en faisant référence à des événements vécus aux mêmes âges (9 à 13 ans). Cette action a fait l'objet de séances d'interviews croisées et a donné lieu à une exposition-photos réalisée par la Direction de la Communication.

- « **La Bicentenaire** » le dimanche 31 mars 2019, des CMJ et les Sages ont décernés des prix aux gagnants.

- « **The Color of time** » : afin d'inaugurer la place du 8 mai, quartier des Halles, les CMJ et les Sages ont participé au spectacle de déambulation musicale dansée inspiré de la Holi, fête hindoue des couleurs.

- « **Inauguration du point central de la Vendée** », à la Chaize-le-Vicomte le 14 juin 2019.